

IV. L'expression orale

En cinquième l'apprentissage de l'oral poursuit les objectifs définis dès la classe de sixième.

Parmi les exercices, la description est privilégiée : on attend de l'élève qu'il présente de façon organisée une personne, un objet, un lieu, en s'appuyant sur un vocabulaire précis et varié.

On commence à développer des situations d'expression orale qui permettent aux élèves de dialoguer entre eux, par exemple dans le cadre des études de textes et lors de dialogues fictifs avec jeux de rôles.

On pratique régulièrement la lecture à haute voix et la récitation en prenant en compte la nécessaire mise en valeur du texte.

V. L'histoire des arts

Parmi les thématiques laissées au choix du professeur, celle d'« Art, Etats et pouvoirs » peut permettre d'aborder des thèmes comme l'architecture des châteaux (Moyen Âge, Renaissance, XVIIe siècle), l'art de Cour (la comédie - ballet) et la place de l'écrivain à la Cour, conjuguant alors des domaines aussi variés que les « Arts du visuel », « les « Arts du son », les « Arts du spectacle vivant » et les « Arts de l'espace ».

Programme de français du cycle central (Classe de quatrième)

Les objectifs et les principes de mise en œuvre des programmes sont développés dans le préambule auquel les professeurs devront se reporter pour organiser l'enseignement des domaines suivants.

I. L'étude de la langue

1. Grammaire

Les classes de mots

- les pronoms relatifs composés complexes ;
- les conjonctions de subordination (différence entre *que* et les autres conjonctions, relations sémantiques établies par les conjonctions de subordination) ;
- adverbess de quantité, d'affirmation et de négation.

Les fonctions grammaticales

- l'attribut du COD (à distinguer de l'épithète) et les verbes qui l'introduisent.

L'analyse de la phrase

- les propositions subordonnées circonstancielles de comparaison et de conséquence ;
- la proposition subordonnée circonstancielle de condition ;
- l'emphase (présentatif et détachement).

La grammaire du verbe

- le subjonctif (suite) : emploi dans la subordonnée circonstancielle de conséquence et de condition et dans la subordonnée relative ;
- le conditionnel, approfondissement : emploi temporel de futur du passé, emploi modal (le système hypothétique) ;
- les formes périphrastiques : *aller* + infinitif, *venir de* + infinitif, *être en train de* + infinitif.

Initiation à la grammaire du texte

- les connecteurs temporels dans un récit ;
- les connecteurs spatiaux dans une description.

Initiation à la grammaire de l'énonciation

- la définition et les composantes de la situation d'énonciation (*qui parle à qui, quand et où ?*), le repérage par rapport au *moi/ici/maintenant* ;
- le fonctionnement des pronoms personnels par rapport à la situation d'énonciation (première et deuxième personnes engagées dans la situation d'énonciation, troisième personne absente de la situation d'énonciation).

2. Orthographe

Orthographe grammaticale

- les accords complexes sujet-verbe ;
- les verbes du troisième groupe présentant des particularités orthographiques (verbes en *-dre/-tre...*) ;
- la morphologie de quelques verbes très usités : *pouvoir/devoir/valoir/paraître* ;
- les adjectifs qualificatifs de couleur ;
- les déterminants numéraux et cardinaux ;
- le pluriel des noms composés ;
- *nul, tel, tel quel, quel*.

Orthographe lexicale

- les familles de mots ;
- les séries préfixales : *bis-dés-sous-trans-con...*
- les séries suffixales : finales en *oir/oire* ; *ette/ète* ; *otte/ote...*

Quelques homonymes et paronymes

- distingués par l'accent : *des/dès, sur/sûr...*
- autres homonymes : *l'ai/les* ; *on/on n'* ; *quant/quand/qu'en* ; *plus tôt/plutôt* ; *près/prêt*.

3. Lexique

Domaines lexicaux

- vocabulaire des sentiments ;
- vocabulaire du jugement ;
- vocabulaire des genres et registres littéraires (le lyrisme, le pathétique, le fantastique ; versification et formes poétiques) ;
- vocabulaire du raisonnement (l'opposition) ;
- vocabulaire abstrait (initiation).

Notions lexicales

- niveaux de langue (familier, courant, soutenu) ;
- figures de style : antithèse, procédés de l'ironie, hyperbole (en lien avec l'étude grammaticale de l'emphase).

Modalités de mise en œuvre

L'étude du lexique vise à enrichir le vocabulaire des élèves de façon cohérente et structurée à partir de réseaux de mots. On choisit des entrées lexicales en lien avec les lectures afin d'étudier les domaines et les notions indiqués ci-dessus.

En quatrième, la construction des réseaux de mots peut s'organiser autour des pôles suivants :

- misère et bonheur,
- la critique sociale,
- la peur et l'étrange,
- l'expression du moi,
- la création artistique.

II. La lecture

Parmi les œuvres indiquées ci-dessous, certaines constituent des références fondamentales car elles permettent l'appropriation de repères culturels communs.

1. Le récit au XVIII° et au XIX° siècles

On lira, en lecture intégrale ou par extraits :

- un conte philosophique de Voltaire, par exemple parmi les titres suivants : *Jeannot et Colin*, *Zadig*, *Candide*, *Micromégas*, *La Princesse de Babylone* ;

- une nouvelle réaliste ou fantastique choisie par exemple dans l'œuvre :

des auteurs français suivants : Gustave Flaubert, Guy de Maupassant, Théophile Gautier, Prosper Mérimée,

des auteurs étrangers suivants : Jonathan Swift, Ernst Hoffmann, Edgar Allan Poe, Nicolas Gogol, Alexandre Pouchkine ;

- un roman du XIX° siècle, choisi par exemple dans l'œuvre :

des auteurs français suivants : Alexandre Dumas, Victor Hugo, George Sand, Honoré de Balzac, Emile Zola,

des auteurs étrangers suivants : Walter Scott, Alexandre Pouchkine, Charles Dickens, Léon Tolstoï, Ivan Tourgueniev, Italo Svevo.

2. Poésie : le lyrisme

On choisira des poèmes d'époques variées empruntés par exemple aux auteurs suivants :

- Moyen Age : François Villon, Rutebeuf ;

- XVI° siècle : Louise Labé, Pierre de Ronsard, Joachim du Bellay ;

- XIX° siècle : Alphonse de Lamartine, Victor Hugo, Alfred de Musset, Gérard de Nerval, Charles Baudelaire, Arthur Rimbaud, Jules Laforgue ;

- XX° siècle : Jules Supervielle, Louis Aragon, Paul Eluard, René-Guy Cadou, Philippe Jaccottet, Yves Bonnefoy.

3. Théâtre : comédie, tragi-comédie et drame

On lira, en lecture intégrale ou par extraits, au moins une pièce d'un des auteurs suivants :

- Molière : par exemple *L'Ecole des femmes*, *L'Avare*, *Georges Dandin* ;
- Pierre Corneille : par exemple *Le Cid*, *Horace* ;
- Alfred de Musset : par exemple *Les Caprices de Marianne*, *Fantasio* ou *On ne badine pas avec l'amour* ;
- Edmond Rostand, *Cyrano de Bergerac* ;
- Jean Anouilh : une pièce « rose » ou « grinçante » ;
- Jean Giraudoux : par exemple *Intermezzo* ou *Ondine*.

4. Etude de l'image

L'approche de l'image est toujours mise en relation avec des pratiques de lecture, d'écriture ou d'oral. La lecture de l'image a sa place en préparation, accompagnement, prolongement des textes et thèmes abordés durant l'année.

En classe de quatrième, l'étude de l'image privilégie les fonctions explicative et informative. Les rapports entre texte et image sont approfondis autour de la notion d'ancrage.

L'étude peut porter sur le thème de la critique sociale, qui est approfondi en troisième, à travers la caricature, le dessin d'humour ou le dessin de presse. L'image peut aussi contribuer à la compréhension des caractéristiques du Romantisme : on songe notamment à des tableaux tels que *Le Voyageur au-dessus de la mer des nuages* de Caspar David Friedrich ou à des scènes de tempête par exemple chez Vernet.

III. L'expression écrite

1. Objectifs

L'objectif à atteindre pour la classe de quatrième est la rédaction d'un texte correct et cohérent de deux pages au moins.

Les écrits attendus gagnent en complexité parallèlement à l'approfondissement de la connaissance des genres et formes littéraires. L'élève recourt à des techniques et procédés étudiés dans les textes.

Le professeur initie l'élève à la rédaction de paragraphes argumentés.

2. Modalités de mise en œuvre

Comme dans les classes précédentes, le professeur veille à favoriser l'inventivité des élèves et le goût d'écrire en variant les exercices. L'apprentissage du vocabulaire des sentiments enrichit les textes écrits par les élèves. L'initiation au vocabulaire de l'abstraction, du jugement et du raisonnement leur donne les éléments nécessaires à la rédaction de réponses argumentées et à l'expression justifiée de leur point de vue.

Le professeur est attentif, plus encore que dans les classes précédentes, à la précision du lexique et à la correction de l'expression, en systématisant l'usage du brouillon. L'élève utilise autant qu'il est nécessaire des dictionnaires variés et des ouvrages encyclopédiques.

3. Travaux d'écriture

- récits à contraintes narratives particulières : changement de points de vue, variations chronologiques ;
- fragments d'une nouvelle réaliste ou fantastique ;
- récits brefs illustrant un trait de caractère d'un héros ;
- textes poétiques variés, favorisant l'expression de soi ;
- scènes de théâtre : l'attention est portée en particulier sur l'enchaînement et la progression du dialogue ;
- rédaction de réponses argumentées à des questions de lecture analytique et expression justifiée d'un point de vue ;
- prolongement narratif en relation avec les œuvres étudiées dans le cadre de l'histoire des arts.

Une écriture longue peut être envisagée de façon individuelle ou collective, notamment la rédaction d'une nouvelle réaliste ou fantastique.

IV. L'expression orale

En quatrième, l'apprentissage de l'oral poursuit les objectifs définis pour les classes antérieures.

La pratique du dialogue entre les élèves est enrichie et approfondie : dialogue explicatif ou argumentatif, dans lequel chacun présente son point de vue, accepte et comprend celui d'autrui et le prend en compte. On passe progressivement de situations à deux interlocuteurs à des situations plus complexes (interlocuteurs nombreux, échanges avec un groupe).

On pratique régulièrement la lecture à haute voix et la récitation en prenant en compte la nécessaire mise en valeur du texte.

V. L'histoire des arts

Dans une perspective plus largement européenne, les thématiques « Arts, espace et temps » et « Arts, ruptures, continuités et renaissances » constituent celles qui permettent le mieux d'aborder des mouvements artistiques et culturels des XVIII^e et XIX^e siècles (Romantisme, Réalisme, Impressionnisme). Le domaine « Arts du spectacle vivant » invite, quant à lui, à mettre l'accent sur les représentations de la société ou l'expression du moi.